

BILLET MUNICIPAL

Mise en œuvre du développement durable par la Municipalité



Roland Perrin
Municipal

Il est peut-être utile de rappeler pour commencer que le développement durable implique une gestion prenant en compte à la fois les intérêts environnementaux, sociaux et économiques.

Sous le contrôle de la Municipalité, le développement durable est une notion prise sérieusement en compte par tous les services communaux. Il est évident que toute l'activité de ces services ne peut pas être gérée de manière durable du jour au lendemain, mais la volonté d'optimiser une telle gestion est constante.

La mise en œuvre du développement durable au niveau communal est généralement peu visible de la population. C'est pourquoi il paraît intéressant de faire part des quelques exemples concrets qui suivent, tirés des activités du Service des travaux, domaines et environnement.

Les différents projets, en particulier de génie civil, sont étudiés de façon à favoriser l'utilisation de matériaux naturels faciles à recycler ou de matériaux recyclés.

Le développement durable fait partie intégrante des appels d'offres rédigés en vue des différents travaux. Des critères tels que les distances parcourues pour l'évacuation des déblais et l'approvisionnement en matériaux, le recyclage des déblais, l'utilisation de matériaux recyclés sont pris en compte dans le processus d'adjudication des travaux.

Concernant l'éclairage public, les anciennes installations énergivores sont régulièrement remplacées par une technologie LED avec un abaissement nocturne de leur intensité lumineuse. Afin de réduire les nuisances lumineuses pour la faune, un éclairage avec détection de passage est favorisé le long de chemins fréquents ou en lisière de

forêt. Pour les mêmes raisons, des lumières plus chaudes sont choisies à proximité des lisières forestières.

La mise en séparatif des collecteurs des eaux claires et des eaux usées permettant de restituer aux ruisseaux un maximum d'eau le plus propre possible et de ne faire passer par la station d'épuration que les eaux à traiter paraît un exemple simple de gestion durable. Il faut cependant savoir que pour une mise en séparatif effective, la conformité de l'évacuation des eaux des biens-fonds doit être contrôlée et la recherche des sources de pollution doit être faite, ce qui est compliqué et peut prendre beaucoup de temps.

L'équipe des Espaces verts travaille depuis plus de dix ans selon des critères de développement durable. Vous avez pu vous en apercevoir à la lecture de plusieurs articles déjà parus dans ce journal. Parmi les réalisations récentes, on peut relever d'une part l'aménagement d'une zone écologique en bordure du Bois de la Chapelle, à proximité de l'école du Grand-Chemin, avec prairie fleurie et plantation d'arbres, et d'autre part la plantation d'arbres et arbustes à divers endroits de la commune.

L'équipe des Espaces verts et celle de la Voirie ont planifié un entretien différencié des surfaces vertes communales en vue d'en favoriser la biodiversité et mis en œuvre cette planification l'année passée. Après cette expérience, quelques ajustements nécessaires ont été relevés pour optimiser l'efficacité et les coûts d'entretien.

Concernant les forêts, leur gestion durable est assurée depuis longtemps par des plans contraignants validés par le service cantonal des forêts et révisés en principe tous les dix ans. À chaque opportunité, le bois coupé est mis en valeur dans le cadre communal. Il est par exemple transformé en copeaux pour le fonctionnement de la chaufferie au bois de la voirie. Il a également été transformé directement par l'équipe

« La Municipalité espère avoir montré qu'au niveau communal le développement durable n'est pas resté une notion théorique. »

forestière pour faire des fontaines, des bancs, des éléments contre le parage des véhicules le long des routes, des planches et des carrelages utiles pour divers travaux.

Comme mentionné, il est bien entendu que les autres services communaux au travers de la gestion de leurs diverses activités participent, eux aussi, très activement au développement durable de la commune.

Par ces quelques lignes, la Municipalité espère avoir montré qu'au niveau communal le développement durable n'est pas resté une notion théorique. Même si sa mise en œuvre est déjà bien avancée dans certains domaines, il reste encore beaucoup d'améliorations possibles. Heureusement, la Municipalité peut compter sur les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale qui se prêtent à l'exercice avec engagement.

Impressum

Publication officielle de la Commune d'Épalinges

Tél. : 021 785 61 00

Visitez le site internet de la Commune :

www.epalinges.ch

Parution trimestrielle

Tirage : 4700 exemplaires

Conception graphique et mise en page : idéssse, Steve Guenat – 1083 Mézières

Imprimé dans le Canton de Vaud par Imprimés Services Sàrl



Où sont les neiges d'antan ?

Le réchauffement climatique n'est pas un phénomène récent. Il y a 15 000 ans, le glacier du Rhône s'étendait jusqu'à Lyon et jusqu'à Soleure. C'est lui qui a creusé le bassin du lac Léman.

Plus près de nous, à Épalinges, nous révélerons trois périodes significatives de cette évolution. En 1900, le plateau situé au nord de la forêt de la Chapelle était un marais. Cet endroit, considéré comme l'un des plus froids de la commune, était d'ailleurs appelé « La Glacière ». L'hiver, un paysan du Lion d'Or en retirait des blocs de glace, qu'il entreposait dans une cave de molasse aux Croisettes, où des brasseurs venaient en prendre possession l'été suivant.

En 1925, cet agriculteur avait aménagé une patinoire sur ce même terrain. De nombreux Lausannois venaient s'y amuser le dimanche. Il faut dire qu'à cette même époque, le patinage, devenu une mode, attirait déjà les foules à Sainte-Catherine. On y venait même en traîneau depuis l'arrière-pays. Il s'y disputait des matchs de hockey!

En 1945, les skieurs descendaient encore du Chalet-à-Gobet à Chailly en passant par la Girarde et l'église des Croisettes. Depuis En Marin, les lugeurs rejoignaient d'une traite La Sallaz par la



Sur la Glace à Ste-Catherine s. lausanne.

Photo: Heidi Werder

route de Berne! À cette époque, les chemins étaient déneigés par les propriétaires de chevaux à l'aide de « triangles » en bois. La commune était alors en effervescence. Les hommes ne s'employaient pas seulement à débarrasser la neige, mais ils prenaient le temps de se rencontrer le verre à la main!

Nous nous limiterons à une seule anecdote, caractéristique de cette am-

bianche: dans la chambre de famille, Charles rongea son frein près de sa femme qui effectuait des travaux de couture. Comme il se mit à neiger, Charles interpella son épouse avec jubilation: « Regarde, Julie, la liberté qui tombe en flocons! »

Francis Michon

Offre d'emploi - Surveillant-e-s des devoirs

Vous êtes intéressé-e à gérer un groupe d'enfants et/ou avez une expérience avec des enfants dans l'accompagnement des devoirs? Nous recherchons pour la prochaine rentrée scolaire des surveillant-e-s des devoirs.



Rattaché-e au Service écoles, jeunesse, enfance et seniors (SEJES), vous aurez pour mission d'assister des élèves de la 4^e à la 8^e année Harmos pour leurs devoirs les lundi, mardi, jeudi de 12h45 à 13h45 et/ou de 15h45 à 17h30. Ce travail est rémunéré à hauteur de CHF 35.-/heure.

Vous trouverez toutes les informations sur le poste sur www.epalinges.ch/administration-communale/ressources-humaines/offres-d-emploi

Les candidatures sont à adresser par e-mail uniquement à: devoirs@epalinges.ch

Notre journal, votre journal

Pour rappel, les sociétés locales ont la possibilité d'insérer dans ce journal tout article et toute date liés à une activité ou à une manifestation. N'hésitez donc pas à adresser votre annonce par voie électronique (lepalinzard@epalinges.ch) pour la prochaine publication de juin 2022, dont le délai rédactionnel est fixé au: **vendredi 15 avril 2022.**

